

EPFF : LES ACTIVITES



Pôle formation

Formation linguistique A2 et B1 OFII FL 2022-Lot 17

Présentation de l'action

Dispositif d'apprentissage obligatoire du français visant l'acquisition d'un usage quotidien de la langue et des clés nécessaires à une bonne insertion dans la société française au travers de l'apprentissage des usages et des valeurs de la République

Finalités

Permettre aux participants d'acquérir les compétences linguistiques des niveaux A2 et B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) à l'écrit et à l'oral, en vue d'une meilleure intégration dans la société française.

Public concerné

Primo-arrivants sur le territoire et souhaitant s'y maintenir durablement, signataires du Contrat d'Intégration Républicain et **attestant du niveau A1 ou A2 du CECRL**.

Prescription Sur la plateforme de l'OFII (évaluation linguistique orale et écrite) ou hors plateforme auprès d'un des organismes et après validation par l'OFII. RDV d'entrée en formation. Démarrage de la formation 1 mois maximum après la signature du CIR en fonction de la date de démarrage et selon l'offre de formation calendaire disponible (à dates fixes).

Le dispositif est accessible aux personnes en situation de handicap.

Modalités

- **Parcours 100 h** : tout signataire du CIR ayant le niveau A1 du CECRL et souhaitant valider un niveau A2 (requis pour la délivrance de la carte de résident)
- **Parcours 100 h** : tout signataire du CIR ayant le niveau A2 du CECRL et souhaitant valider un niveau B1 oral (requis pour l'accès à la nationalité française)
- Orientation vers le site de formation le plus proche du domicile du bénéficiaire.
- Rythme intensif ou semi-intensif en journée, extensif le soir et le samedi matin. Présentiel (80%), Auto apprentissage encadré et mises en situation (20%).

Contenus

3 domaines :

- **Vie pratique** (famille, logement, éducation et culture, santé, déplacements),
- **Vie publique** (la République, les institutions, les droits et les devoirs),
- **Vie professionnelle** (monde du travail, projet professionnel).

Lieux d'intervention

Mandataire : Centre Régional de Formation Professionnelle, 12 Rue Régale, 30000 NÎMES
 Département 04 - Alpes Hautes-Provence : CPE Alpes-Sud
 Département 05 - Hautes-Alpes : CPE Alpes-Sud
 Département 06-Alpes-Maritime : EPFF, International House, CRFP
 Département 13 - Bouches-du- Rhône : CRFP, CIERES ; EPFF, SUD Formation
 Département 83 - Var : CRFP, Sud Formation
 Département 84 - Vaucluse : CRFP
 Départements 2A et 2B : Greta-CFA de Corse du Sud, Greta-CFA de Haute Corse

Mode d'évaluation et de validation

Evaluations intermédiaire et finale (QCM) et attestation de suivi de formation et attestation de niveau.

Accompagnement à la certification : accompagnement et inscription au DELF ou au TCF prise en charge par l'OFII

Contact

Mylène Py, Coordinatrice Bouche du Rhône : m.py@epff.eu

Julie PARIS SANTINI ,coordinatrice Alpes Maritimes : j.paris-santini@epff.eu